Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 022-212202022-20261117-2026_58-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 novembre 2026

Le lundi 16 novembre 2026 à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de PLEVIN, en séance publique, sous la Présidence de M. Dominique COGEN, Maire

Etaient présents :

M. COGEN Dominique, Maire

Mme KERFERS Jocelyne, M. HUITOREL Ronan, Mme DEL COLLE Claudie et M. CARIO Eric, Adjoints

M. MONNOT Laurent, M. MARCEL Thierry, Mme RIVOALLAND Mireille, Mme DION Gwénola, M. ROBERT Michel, Mme EXTIER Sabrina, Mme VÉRON Sandrine, M. TAVERNIER Vincent, M. DEMEZET Kevin, Mme COLLOBERT Typhen,

Secrétaire de séance : M. Eric CARIO

Date de convocation : 12/11/2026
Date de publication : 17/11/2026

Délibération 58/2026 : Programme de voirie prévisionnel pour l'année 2027

Monsieur le Mairie présente au Conseil Municipal le programme prévisionnel de voirie 2027 proposé par la commission voirie :

- VC n° 6 dite de Penoën-Tohou sur environ 900 ml
- Voie d'accès au 20 Rue du Père Maunoir

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le programme prévisionnel de voirie 2027 précisé ci-dessus ;
- RENOUVELLE l'adhésion au Groupement de commandes de voirie de l'ex-canton de Maël-Carhaix assisté par l'ADAC 22 ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention renouvelant le groupement de commandes pour les travaux de voirie à réaliser en 2027 ;

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 15 - Votes : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.
Le Maire,

MAIRIE de PLEVIN 22340

Caractère exécutoire certifié par transmission de la présente délibération à la Préfecture de SAINT-BRIEUC le 17/11/2026 et affichage en mairie le 17/11/2026.